

221C2302  
FR0004183960-FS0721

6 septembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VOLUNTIS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 septembre 2021, la société par actions simplifiée LBO France Gestion (148 rue de l'Université, 75007 Paris), agissant pour le compte du fonds FPCI Services Innovants Santé et Autonomie (SISA) dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 septembre 2021, les seuils de 10% des droits de vote et de 5% du capital et des droits de vote de la société VOLUNTIS<sup>1</sup>, et ne plus détenir, pour le compte dudit fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VOLUNTIS dans le cadre du projet d'offre publique achat simplifiée visant les actions VOLUNTIS<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 17 février 2021.

<sup>2</sup> Cf. D&I 221C1487 du 22 juin 2021.